

La dynamique de créations à Paris

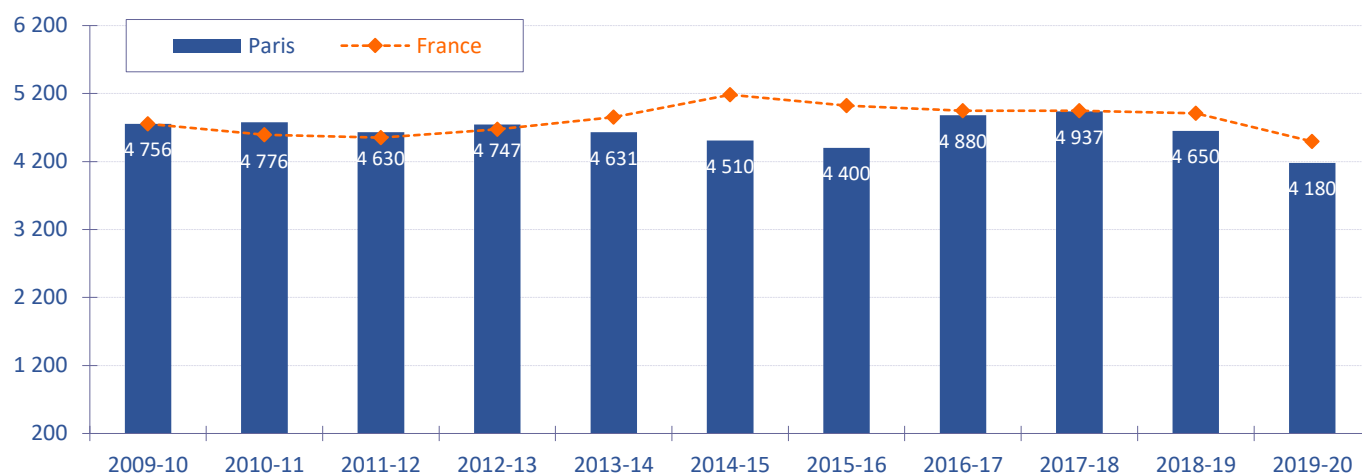
A Paris plus qu'ailleurs, les associations peuvent avoir une vocation locale, régionale, nationale ou internationale.

La déclaration officielle permet de connaître l'arrondissement dans lequel elles ont leur siège. Ce tableau présente la répartition des créations d'associations au cours des trois dernières années. Il montre que près de 40% des créations sont concentrées dans cinq arrondissements, les 8^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème}.

Arrondissements	Répartition des créations	Arrondissements	Répartition des créations
1 ^{er}	1,8%	11 ^{ème}	5,4%
2 ^{ème}	1,6%	12 ^{ème}	6,4%
3 ^{ème}	2,6%	13 ^{ème}	5,3%
4 ^{ème}	1,7%	14 ^{ème}	7,5%
5 ^{ème}	3,8%	15 ^{ème}	5,8%
6 ^{ème}	3,1%	16 ^{ème}	5,8%
7 ^{ème}	2,9%	17 ^{ème}	7,9%
8 ^{ème}	7,6%	18 ^{ème}	8,0%
9 ^{ème}	3,3%	19 ^{ème}	7,6%
10 ^{ème}	4,6%	20 ^{ème}	5,4%
Ensemble Paris			100,0%

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution parisienne, à partir de la même base pour l'année 2009-2010.

A Paris, le rythme des créations est assez semblable à celui observé au plan national. Excepté entre 2013 et 2016, avec un retrait atypique. Le repli engendré par la crise sanitaire au 1^{er} semestre 2020 est ici un peu plus sévère.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition à Paris (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	33,6	23,9
Sports	6,0	16,9
Loisirs	5,7	11,6
Social	7,4	8,0
Amicales - entraide	8,3	7,4
Education - formation	7,4	5,5
Economie	5,2	5,3
Santé	4,9	5,1
Environnement	3,5	4,8
Autres ⁽¹⁾	18,0	11,5
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

A Paris, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans la culture et l'éducation - formation.

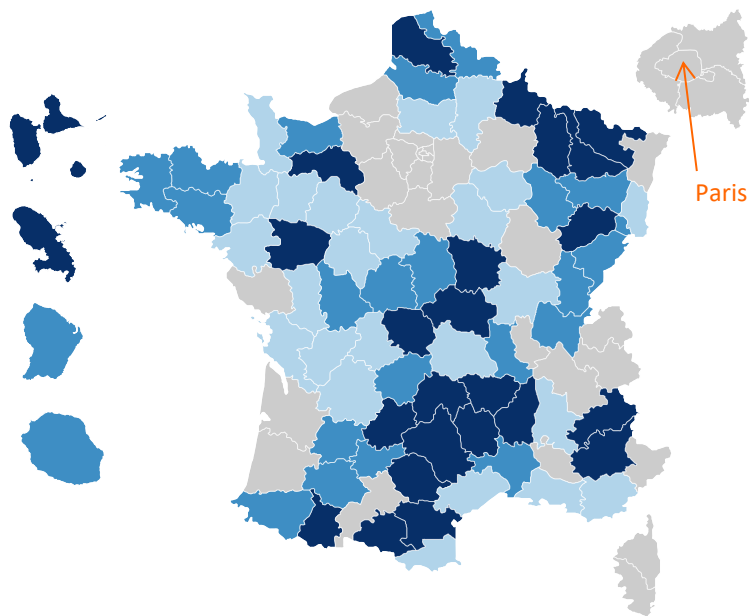
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu social et économique fort

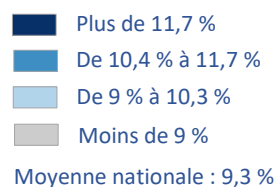
De nombreux acteurs font battre le cœur des associations, la plupart du temps de façon bénévole. C'est ainsi qu'en France environ neuf associations sur dix sont exclusivement animées par des bénévoles. Leur nombre peut être estimé **entre 650 000 et 710 000**, à Paris. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Leur nombre est ici estimé **entre 275 000 et 285 000**.

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **120 500** personnes sont salariées dans une association parisienne. Sur les **11 085** associations employeuses, la majorité, **53 %** environ, emploient moins de trois salariés (52 % en moyenne nationale). A leurs côtés, **432** associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **8 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé de Paris.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition à Paris (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	14,8	11,8
Sport	5,0	4,7
Santé	9,3	7,2
Social	26,7	49,7
Loisirs	0,9	1,3
Culture	4,4	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	17,1	12,2
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	21,8	10,5
Total	100,0	100,0

Parmi ces **120 500** salariés travaillant dans les associations parisiennes, on en compte proportionnellement plus dans l'enseignement, la santé et la culture qu'au plan national, et nettement moins dans le social. Cependant, la forte proportion (21,8 %) d'associations « non classées » nuit à l'observation.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019.

Zoom sur le secteur social

Environ un emploi associatif sur quatre relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

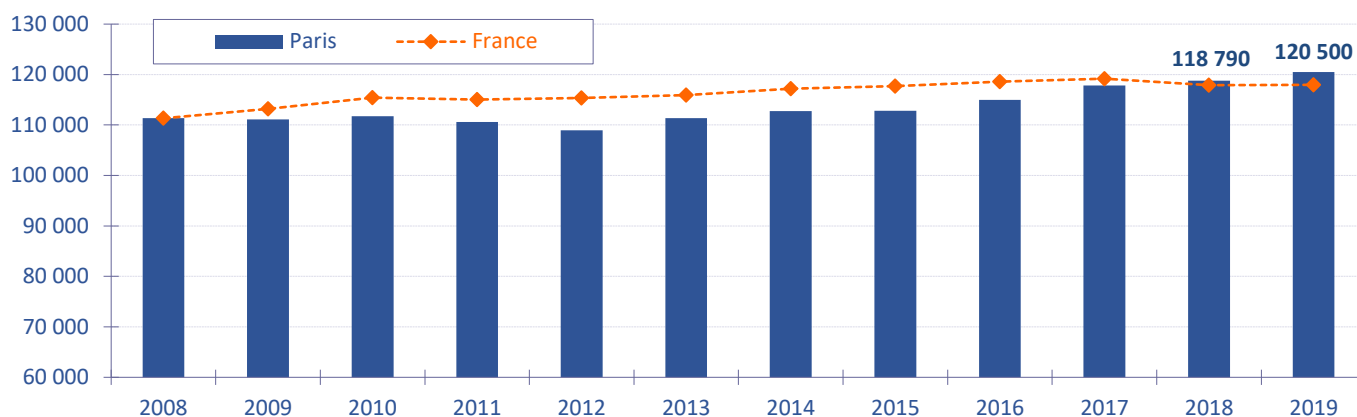
L'accueil des jeunes, de la petite enfance à l'adolescence, est davantage développé à Paris, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition à Paris (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	1,9	9,8
Hébergement social	5,9	9,6
Aide à domicile	2,1	9,3
Accueil de personnes âgées	0,4	0,7
Aide par le travail	2,8	7,7
Accueil de jeunes enfants	2,8	2,3
Accueil d'enfants handicapés	0,8	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,2	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	8,8	8,1
Ensemble du secteur social	26,7	49,6

Paris dans le contexte national

Entre 2008 et 2019, les effectifs des associations ont augmenté de 13,5 % au plan national. À Paris, l'évolution s'est traduite par la création d'environ **9 200** emplois.

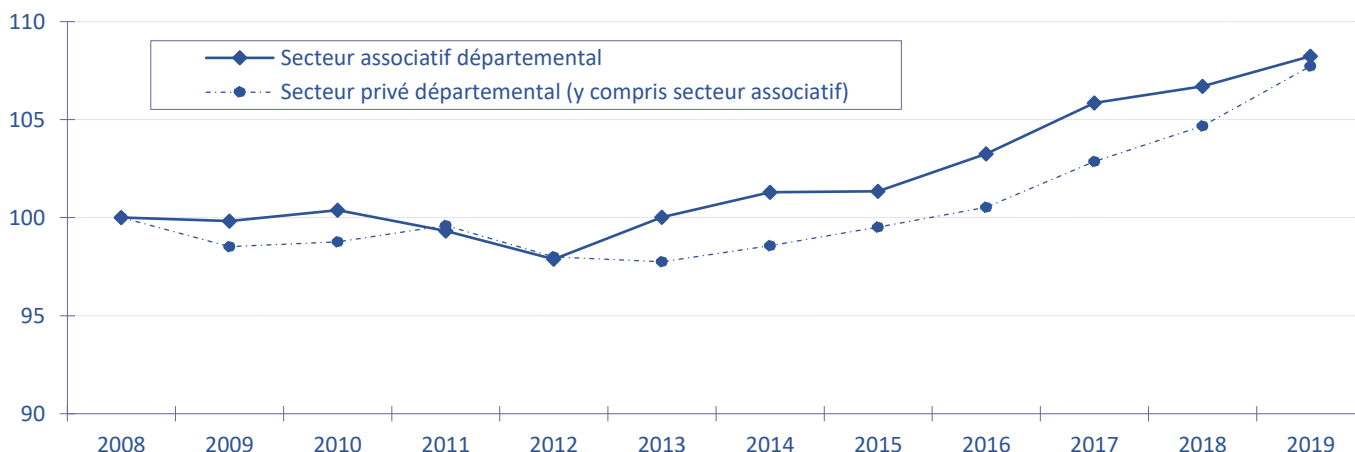


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'historique de Paris.

Dans la capitale, l'emploi associatif a évolué à un rythme assez proche de celui qui est observé au plan national. Un peu en retrait, toutefois, entre 2011 et 2016, et avec un rebond significatif en 2019.

Les évolutions à Paris

Les effectifs ont progressé à un rythme un peu plus soutenu dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé, jusqu'en 2017. Ce dernier enregistre une plus forte croissance, au cours des dernières années observées.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Ainsi, sur la dernière période 2016-2019, la variation des effectifs salariés a été de **4,8 %** dans le secteur associatif et de **7,2 %** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.